

Ville de Leuze-en-Hainaut

## AVIS D'URBANISME ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par :

### TRIBUDEK (M. Vincent Deknudt)

Le terrain concerné est situé

**Orquennois 3 à 7904 Pipaix - cadastré 08 B 89**

Le projet consiste en

### Construction d'un hangar agricole

Le projet comporte des écarts au Guide Communal d'Urbanisme en ce qui concerne :

- Emprise de construction
- Pente de toiture
- Matériau de parement

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 à 12 heures et le mercredi de 14 à 16 heures à l'adresse suivante : **Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut - possibilité hors heures d'ouverture et le samedi matin sur rendez-vous au 069/59 02 51.**

**Affichage le 02/10/2025**

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer  
du 08/10/2025 au 22/10/2025**

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@leuze-en-hainaut.be](mailto:urbanisme@leuze-en-hainaut.be).

Par le Collège :

Le Directeur Général, ff,  
(Art L1124-19 CDLD)  
Q. Ponchaut.

Le Député-Bourgmestre,  
H. Cornillie.